

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:
  - Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

## SOMMAIRE

Lettre du Souverain Pontife au Cardinal Gibbons, 481. — Conférence de Mgr Bégin à la Basilique, 487. — Monsignor Racicot nommé Protonotaire Apostolique, 489. — La Saint-Patrice à Québec, 489. — La paroisse, 490. — Une photographie de la chambre populaire, 492. — Les derniers moments de M. Faure, 493. — Soeurs Franciscaines, 494. — Le R. Père Vieira, S. J., 494. — La prédication et le bossu, 495. — Double exécution à Sainte-Scolastique, 496. — Bibliographie, 496. — Calendrier, 496. — Memento hebdomadaire, 496.

---

### LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

#### A SON EMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

*A notre cher Fils Jacques Gibbons, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie-du-Trans-tévère, archevêque de Baltimore.*

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est comme témoignage de bienveillance que Nous vous adressons cette lettre, de cette bienveillance que, durant tout le cours de Notre long pontificat, Nous n'avons jamais cessé de professer à votre égard, ainsi qu'à l'égard des évêques, de nos collègues et du peuple américain tout entier. Nous avons, en effet, saisi avec plaisir toutes les occasions de la témoigner, soit à propos des heureux développements de votre Eglise, soit à

propos de la façon droite et habile dont vous avez sauvegardé et mis en bonne posture les intérêts catholiques. Bien plus, il Nous arrive souvent d'arrêter Nos regards, avec admiration, sur l'heureux caractère de votre nation, dont l'esprit éveillé est toujours prêt aux grandes choses et apte à obtenir des résultats qui rehaussent la civilisation humaine et la splendeur de l'Etat.

Bien que cette lettre n'ait pas pour objet, en ce moment, de confirmer les louanges que Nous vous avons souvent décernées, mais plutôt d'indiquer certains écueils à éviter et certaines corrections à faire; toutefois, comme le sentiment qui Nous a porté à l'écrire, n'est autre que la même bienveillance apostolique que Nous avons toujours ressentie pour vous et que Nous vous avons souvent exprimée, Nous Nous attendons à bon droit à ce que vous la considériez comme une égale preuve de Notre affection, d'autant plus qu'elle est, spécialement destinée à éteindre certaines discussions qui, nées récemment au milieu de vous, causent, non pas dans tous les esprits, mais tout au moins dans un grand nombre, un trouble non médiocre au détriment de la paix.

I. — SUJET DE CETTE LETTRE. — *Les américanistes prétendent que l'Eglise doit entrer dans des voies de conciliation quant au dogme et quant à la discipline.*

Vous n'ignorez pas, cher Fils, que le livre sur la vie d' " Isaac-Thomas Hecker, " surtout par le fait de ceux qui ont entrepris de l'éditer ou de le traduire dans une langue étrangère, a occasionné de vives controverses, au sujet de l'introduction de certaines opinions sur la manière de vivre chrétiennement. C'est pourquoi, en vue de pourvoir à l'intégrité de la Foi, selon les devoirs de Notre apostolat, suprême et de garantir la sécurité des fidèles, Nous voulons vous entretenir de toute cette affaire avec quelques développements.

Les opinions nouvelles dont Nous parlons reposent à peu près sur ce principe: afin de ramener plus facilement à la doctrine catholique ceux qui en sont séparés, l'Eglise doit s'adapter, dans une mesure plus prononcée, à la civilisation d'une époque mûrie et, relâchant sa vieille sévérité, faire des concessions aux tendances et aux principes nouvellement introduits parmi les nations. Et cela doit s'entendre, comme le pensent plusieurs, non seulement des règles de la vie, mais encore des doctrines; dans lesquelles " est contenu " le dépôt de la Foi. "

*I. Aucun dogme ne peut être changé, ni être tu, comme le voudraient les américanistes.*

Ils soutiennent qu'il est opportun, en vue de mieux attirer les dissidents, de laisser dans l'ombre certains éléments de la doctrine, comme étant de moindre importance, ou de les atténuer de telle sorte qu'ils ne conserveraient plus le sens approuvé constamment par l'Eglise.

Or, cher Fils, pour montrer qu'il y a lieu de désapprouver cette opinion, il n'est pas besoin de longs discours. Il suffit de Nous reporter à la règle et à la source de la doctrine, que l'Eglise nous transmet. A la question présente s'applique la décision du concile du Vatican: "... En effet, la doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'est pas, à l'instar d'une conception philosophique, proposée aux intelligences humaines comme une chose perfectible, mais comme un dépôt divin confié à l'Epouse du Christ pour le garder fidèlement et l'interpréter infailliblement. . . . Le sens des dogmes sacrés, une fois déclaré par notre sainte mère l'Eglise, doit être perpétuellement conservé, et il ne faut pas s'en écarter sous prétexte ou sous couleur de l'entendre d'une manière plus profonde." (Const. "de Fide cath.," c. 1v).

Quant à ce silence dont on voudrait à dessein couvrir certains principes de la doctrine catholique et les envelopper comme dans l'obscurité de l'oubli, on ne doit pas le considérer non plus comme entièrement exempt de reproches. En effet, toutes les vérités qu'embrasse la croyance chrétienne n'ont qu'un seul et même auteur et maître: "le Fils unique qui est dans le sein de son Père" (Joan. I, 18). Que ces vérités sont proposées à toutes les époques et à toutes les nations, c'est ce qui résulte clairement des paroles mêmes adressées par Jésus-Christ à ses apôtres: "Allez et enseignez toutes les nations. . . leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles." (Matth., xxviii, 19.) C'est pourquoi le même Concile du Vatican s'exprime ainsi: "Par la foi divine et catholique, il faut croire tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise, et qui est proposée à la croyance par l'Eglise, soit par une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel, comme divinement révélé." (Const. de fide cath. c. III.) Qu'on s'abstienne donc de retrancher quoi que ce soit de la doctrine divinement transmise, ou d'en passer à dessein une partie sous

silence. Celui qui agirait ainsi chercherait plutôt à séparer des catholiques de l'Eglise qu'à rattacher à l'Eglise ceux qui en sont séparés. Qu'ils reviennent, c'est Notre plus cher désir, qu'ils reviennent tous, ceux quels qu'ils soient qui errent loin du bercaïl du Christ, mais non par un autre chemin que le Christ a montré lui-même.

*2° La discipline s'adapte aux temps et aux lieux ; mais le lien qui rattache les fidèles à l'autorité ecclésiastique, ne peut être relâché, comme le demandent les américanistes, aujourd'hui moins que jamais.*

Quant à la règle de vie qui est donnée aux catholiques, elle est de nature à comporter toutes sortes de tempéraments en raison des temps et des lieux. Il est certain que l'Eglise, à l'inspiration de son auteur, possède un caractère clément et miséricordieux. C'est pour cela que, dès sa naissance, elle se montre volontiers telle que l'apôtre saint Paul se proclamait lui-même : "Je me suis fait tout à tous, afin de sauver tout le monde." (I Cor., IX, 22). L'histoire de tous les siècles passés témoigne que ce Siège apostolique, à qui a été attribué, non seulement le magistère, mais encore la direction suprême de toute l'Eglise, s'est toujours attaché, d'une manière constante, "au même dogme, au même sens, à la même opinion" (Conc. Vatic., *ibid.*, c. IVI) : mais que, d'autre part, en ce qui concerne la règle de la vie, elle a en coutume de la tempérer de telle sorte que, les droits de Dieu étant saufs, il fût toujours tenu compte des mœurs et de la constitution des nations si diverses qu'elle embrasse. Qui doute qu'elle ne le fasse encore maintenant, si le salut des âmes le demande ?

Toutefois, ces cas ne doivent pas être déterminés par le jugement des hommes privés, qui se laissent souvent tromper par l'apparence du bien. Il faut que cela soit réservé au jugement de l'Eglise. C'est sur ce dernier que doivent s'en reposer tous ceux qui tiennent à éviter le reproche de Notre prédécesseur Pie VI, qui a déclaré "injurieuse pour l'Eglise et pour l'esprit de Dieu qui la régit" la soixante-dix-huitième proposition du concile de Pistoie, "en tant qu'elle soumet à l'examen la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile, et trop lourde pour que la liberté chrétienne puisse la supporter."

Dans la question dont Nous parlons, cher Fils, une chose plus périlleuse, plus nuisible à la doctrine et à la discipline

catholique, est l'opinion professée par les partisans de ces nouveautés, qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, de sorte que, la force et la vigilance du pouvoir se trouvant restreintes d'une certaine manière, il soit permis aux fidèles de s'abandonner dans une large mesure à leur propre inspiration et à leur vertu active. Ils affirment que cette liberté est devenue nécessaire, à l'exemple de cette autre liberté qui, récemment introduite, constitue communément, à l'heure actuelle, le droit et le fondement de la société civile. Nous avons traité assez longuement de cette dernière dans la lettre que nous avons adressée à tous les évêques au sujet de la constitution des Etats. Nous y avons même montré la différence qui existe entre l'Eglise, qui est de droit divin, et toutes les autres associations, qui doivent leur développement à la libre volonté des hommes.

Il importe donc davantage de signaler une certaine opinion qui est alléguée comme argument par ceux qui voudraient voir cette liberté chez les catholiques. Ils disent en effet qu'il n'y a plus lieu maintenant d'être inquiets pour l'infaillible magistère du Pontife romain, après la solennelle proclamation qui en a été faite par le Concile du Vatican, et que, pour cette raison, ce dogme étant mis en sûreté, un champ plus vaste peut être ouvert à la pensée et à l'action de chaque homme. On peut très bien renverser l'argument. S'il y a en effet quelque chose à conclure du magistère infaillible de l'Eglise, c'est cette vérité, que nul ne doit chercher à s'écarter de son enseignement, et que tous doivent s'en remettre absolument à lui pour s'imprégner des vérités et puiser des principes d'action, de manière à se conserver plus facilement indemnes de toute erreur privée. Ajoutons que ceux qui raisonnent ainsi s'écarterent tout à fait du sage plan de la Providence, qui, par cela même qu'elle a voulu faire affirmer par une sentence des plus solennelles l'autorité et le magistère du Siège apostolique, a voulu précisément procurer, dans les périls du temps présent, une garantie plus efficace aux intelligences catholiques. La licence, confondue un peu partout avec la liberté, la passion de tout dire et de tout contredire, enfin la permission de tout penser et de traduire toute pensée par des écrits, ont répandu sur les esprits des ténèbres si profondes, que l'utilité et la nécessité du magistère, en vue de retenir les fidèles dans les

limites du devoir et de la conscience, sont devenues plus grandes qu'auparavant.

Loin de Nous, assurément, la pensée de tout répudier parmi les choses qu'enfante le génie propre de cette époque. Bien au contraire, c'est avec un réel plaisir que Nous voyons chaque progrès réalisé dans la recherche du vrai et dans la pratique du bien, venir s'ajouter au patrimoine de la science pour l'enrichir, ainsi qu'aux moyens de réaliser la prospérité publique. Tout cela cependant, si l'on veut que l'utilité en soit sérieuse, ne peut vraiment exister et prospérer si l'on ne tient pas compte de l'autorité et de la sagesse de l'Eglise.

Il faut en venir maintenant aux conséquences que l'on déduit en quelque sorte des opinions que Nous avons signalées, et dans lesquelles, s'il n'y a pas d'intention mauvaise, comme Nous le croyons, les assertions prises en elles-mêmes paraissent ne pouvoir, en aucune manière, échapper au soupçon.

*Ils disent à tort que le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure.*

On rejette tout d'abord, pour ceux qui veulent s'élever vers la perfection chrétienne, le magistère externe comme superflu, et même comme plutôt gênant. Le Saint-Esprit, disent-ils, répand, plus abondamment et plus abondamment qu'autrefois, ses dons dans les âmes des fidèles; il les instruit et les pousse sans intermédiaire, par une sorte d'instinct secret.

Ce n'est pas, assurément, une témérité peu grave, que de vouloir calculer le mode suivant lequel Dieu se communique aux hommes. Ce mode dépend en effet uniquement de sa volonté, et lui-même est le dispensateur souverainement libre de ses dons. "L'esprit souffle où il veut." ("Joan." III, 8). "La grâce est donnée à chacun de nous selon la mesure de la magnificence du Christ." ("Eph.," IV, 7.) Qui donc d'ailleurs, se reportant à l'histoire des Apôtres, à la foi de la primitive Eglise, aux luttes et aux supplices des plus vaillants martyrs, à la plupart, enfin, de ces anciens âges si féconds en saints, oserait comparer les premiers siècles avec notre époque, et affirmer que ceux-là étaient moins favorisés de l'effusion de l'Esprit-Saint?

Mais, ceci mis à part, il n'est personne qui doute que l'Esprit-Saint opère par une descente secrète dans les âmes des justes, et qu'il les excite, soit par ses avertissements, soit par ses

impulsions. Sans cela, n'importe quels secours ou magistère extérieur serait inutile. " Si quelqu'un . . . affirme qu'il peut adhérer à la prédication du salut, c'est-à-dire à la prédication évangélique, et cela, sans l'illumination du Saint-Esprit, qui donne à tous une grâce suave pour les faire adhérer et croire à la vérité, il est déçu par l'esprit d'hérésie." ( Conc. Arausic. II, chap. VII.) Mais, comme nous le savons par l'expérience, ces avertissements et ces impulsions du Saint-Esprit sont ressentis, la plupart du temps, par la préparation d'un magistère extérieur. " Celui-là, dit à ce sujet saint Augustin, coopère chez les bons arbres à la production du fruit, qui, à l'extérieur, arrosé et cultivé par n'importe quel intermédiaire et, par son action personnelle, aboutit à l'accroissement intérieur du fruit." ( De Grat. Christ., c. XIX ).

Cela revient, à la loi commune, par laquelle un Dieu très prévoyant, de même qu'il a décrété que les hommes devaient généralement être sauvés par le ministère d'autres hommes, a également décidé que ceux qu'il appelle à un degré supérieur de sainteté, devaient y être conduits par des hommes, " de sorte que, comme dit saint Jean Chrysostôme, nous soyons instruits par Dieu au moyen des hommes. ( Hom. I Inscr. altar ) Un illustre exemple nous en est offert au début même de l'Eglise. Bien que Saul, " respirant la menace et le meurtre ", ( " Act. Ap. ", IX, 1 ) eût entendu la voix du Christ lui-même et lui eût demandé à lui-même : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? " il fut cependant envoyé à Damas chez Ananie.

" Entre dans la ville, et là, on te dira ce qu'il te faut faire."

( *A suivre* )

### Conférence de Mgr Bégin à la Basilique de Québec

LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE

L'Eglise catholique est sainte : tel a été le sujet traité hier à la Basilique, par Mgr l'Archevêque.

Dans un brillant préambule, il a d'abord mis en regard les merveilles de la nature et les merveilles de la grâce ; puis il a abordé la démonstration de sa thèse. Nous ne ferons, comme toujours, que donner un pâle aperçu des savantes considérations de l'éloquent prélat.

La vraie Eglise, a-t-il dit, doit être sainte, sainte dans sa doctrine, sainte dans ses moyens d'action, sainte dans ses membres.



Elle doit son origine à Celui qui est la Sainteté même ; et Jésus-Christ n'est mort sur la croix que pour enfanter des saints par la puissance de ses mérites et les secours de sa grâce. Du reste, puisque c'est le propre de la vérité de perfectionner l'homme, de lui faire aimer la vertu, comme c'est le propre de l'erreur de dégrader les intelligences et les cœurs, l'Eglise fondée par Jésus-Christ et dépositaire de la vraie doctrine, doit par cela même briller entre toutes les Eglises fausses de l'éclat d'une sainteté sans tache. Voilà pourquoi elle est appelée dans les Ecritures la " maison de Dieu, " le " Temple du Seigneur " " l'église immaculée " du Christ.

Or, ce trait distinctif de la vraie Eglise convient admirablement à l'Eglise catholique.

Veut-on savoir si la doctrine catholique est sainte ? Qu'on regarde ceux qui l'ont prêchée, défendue contre les hérésies et immortalisée dans leurs écrits. La sainteté brille comme un diamant au front de tous les grands génies, de tous les Docteurs dont l'Eglise catholique s'honore, depuis Augustin jusqu'à Thomas d'Aquin, depuis saint Bernard jusqu'à saint François de Sales. etc.

Mais la doctrine catholique n'est pas faite seulement pour les savants ; elle plonge ses rayons jusque dans les plus humbles intelligences, et elle sait faire germer la sainteté dans toutes les classes de la société.

Sans doute, même dans l'Eglise catholique, il y a un côté humain. Le libre arbitre n'est pas enchaîné, et il est la source de bien des faiblesses et de bien des misères. Notre-Seigneur lui-même l'avait prédit : il avait montré l'ivraie mêlée au bon grain, les vierges folles à côté des vierges sages ; il avait annoncé des scandales.

Et pourtant, il n'en est pas moins vrai que l'Eglise catholique a peuplé la terre de saints. Nous renonçons ici à suivre l'orateur dans le tableau si juste et si remarquable qu'il a tracé, des diverses manifestations de la sainteté dans le monde. Dévouement des missionnaires courants à la conquête des âmes, intrépidité des martyrs, qui par millions ont rougi le sol de leur sang, magnanimité des Pontifes qui depuis Saint Pierre jusqu'à Léon XIII ont opposé à la cupidité et à l'ambition l'inflexible ténacité de la foi et du courage chrétien, vertus sublimes de tant de vierges, de tant de saintes femmes préférant la pénitence

au plaisir, le sacrifice à la jouissance; charité héroïque d'une infinité d'âmes consacrées au soulagement des pauvres et des malheureux, rien, dans cette magnifique nomenclature, n'a été oublié de ce qui fait l'orgueil de l'Eglise et l'honneur de ses *annales*.

Et cette efflorescence merveilleuse du bien et de la vertu n'est pas l'apanage d'un siècle; elle est de tous les siècles. Elle n'est pas seulement d'un pays; elle est de tous les pays. Le dix-neuvième siècle, pour sa part, n'a-t-il pas vu éclater les plus nobles héroïsmes et les plus généreux dévouements? N'a-t-il pas été témoin, jusque dans la vie publique, de l'attachement à la foi d'un général de Sonis, et des fières initiatives d'un Garcia Moreno?

Le Canada lui aussi a eu ses saints, ses héros, ses martyrs. Il peut nommer avec orgueil un François de Laval, une Marie de l'Incarnation, une Marguerite Bourgeois, etc.

L'orateur a terminé cet éloquent exposé de la sainteté de l'Eglise en exhortant les auditeurs à se montrer fiers de leur titre de catholiques, et à imiter les vertus dont les saints nous ont donné l'exemple.

#### Monsieur Racicot nommé Protonotaire Apostolique

Sa Sainteté Léon XIII, pour récompenser M. le vicaire général Racicot de ses nombreuses années de labeur, consacrées au progrès de l'archidiocèse de Montréal, l'a par un bref, daté du 31 janvier dernier, et reçu mercredi, élevé à la dignité de Protonotaire Apostolique.

#### La Saint-Patrice à Québec

Nos compatriotes irlandais de Québec ont célébré, vendredi, leur fête nationale avec un éclat innaccoutumé.

Malgré un froid très vif, leur procession s'est déployée dans les principales rues de la ville avec un ordre que tout le monde a admiré.

Mgr l'Archevêque, qui porte à cette portion de son troupeau, un intérêt particulier, a célébré pontificalement la messe dans l'église de Saint-Patrice, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Le sermon a été fait par un enfant de Québec, aujourd'hui à Toronto, le Révérend Père Grogan.

Il y a eu le soir à la salle de musique une soirée musicale et littéraire, au cours de laquelle le Révérend Père Henning, Rec.

teur de l'église de Saint-Patrice, a fait une conférence des plus intéressantes.

La note dominante, dans cet ensemble de belles et patriotiques démonstrations, a été, comme toujours, la note religieuse. Le malheur et la persécution ont pu frapper la nation irlandaise, la disperser aux quatre vents du ciel, sur toutes les plages du monde connu ; il n'ont jamais rien pu contre la religion de ce peuple resté admirable de fidélité à la foi de ses pères.

Nos cordiales félicitations aux enfants de la Verte Erin.

### La paroisse

Un diocèse est trop étendu pour être gouverné par l'évêque seul : il est divisé par paroisses. Les paroisses sont établies d'après nos lois actuelles, par l'accord mutuel de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, qui s'entendent pour en fixer les limites. La paroisse, c'est donc une partie du diocèse, à la tête de laquelle l'évêque place un prêtre, qui possède sa confiance ; on lui donne à peu près partout le nom de curé, qui veut dire quelqu'un qui prend soin du dépôt reçu. Le curé gouverne son troupeau, prêche, baptise, administre les sacrements, sous la surveillance, la direction et la responsabilité de l'autorité épiscopale, qui lui a donné charge d'âmes.

*Dans l'ordre hiérarchique et voulu de Dieu, après l'Eglise universelle et le diocèse, c'est à la paroisse que vous devez votre affection, votre dévouement, votre concours.* La paroisse, c'est votre domicile spirituel local. — Dans ce petit coin de terre, près de cette modeste église, aux murs nus et souvent mal crépis, dans une habitation souvent bien délabrée, dans le presbytère, il y a un homme qui vous rappelle Dieu, le Pape et l'Evêque ; cet homme vous le nommez : *mon curé, notre curé* : l'expression ne peut être plus vraie ; il est bien vôtre ; il est bien à vous, à vous à toute heure ; à vos enfants, pour les baptiser, leur apprendre à connaître Dieu, à l'aimer et à le servir ; à vous, pour vous instruire de vos devoirs, à vous pour vous bénir dans les plus solennelles circonstances de votre vie, à vous pour vous réconcilier avec Dieu, vous administrer les sacrements, vous assister au dernier moment, vous conduire au champ du repos, prier pour vous quand les héritiers de votre fortune n'y songent pas ; à vous, pour assister vos pauvres, vos

malheureux, malgré sa propre indigence aussi grande que la vôtre : à vous en tout temps et en toute occasion. — Il est tellement à vous qu'entre tous les prêtres qui peuvent exister à un autre titre que celui de *curé*, il est le seul qui soit obligé par devoir de rester auprès de vous au péril de ses jours : c'est tout clair : il a seul charge d'âmes : et ces âmes dont il est chargé valent plus que sa vie. La peste, le choléra, d'autres fléaux sévissent et sèment la mort : les vicaires, les religieux de tout Ordre et de tout nom se dévoueront certainement par charité : lui seul est tenu de se dévouer *par devoir* : il y mourra : quelle gloire et quel bonheur pour lui ! Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis : il est pasteur, il doit être bon pasteur, tant mieux s'il succombe : il aura la gloire du martyr.

Est-ce que vous ne devez aucun secours à cet homme, qui s'est donné à vous, qui se condamne à vivre de votre vie, qui s'identifie à vos pensées, à vos vœux, qui partage toutes vos peines, toutes vos épreuves, et qui est dans la paroisse le serviteur des serviteurs de Dieu, comme le Pape dans l'Eglise universelle, comme l'évêque dans son diocèse ? vous devez l'aimer et le seconder dans ses œuvres qui sont vos œuvres.

*C'est vers la paroisse que vous devez diriger principalement votre zèle et votre générosité.* — Que je voudrais, mes Frères, vous faire aimer votre église, qui est la maison commune de la paroisse et des paroissiens, comme le domicile terrestre de vos âmes : vous voyez bien que vous y êtes rattachés par tous les liens de la vie et de la mort. — Regardez-la, donc comme votre chose, comme votre bien : vous dites *mon église, notre église*, comme vous dites *mon curé, notre curé* : elle est bien vôtre : le plus souvent elle a été bâtie par vous ou par vos pères : elle est entretenue par vos sacrifices. Il faut entrer dans ces pensées qui sont une vérité que vous touchez du doigt tous les jours : vous devez donner à votre église paroissiale la préférence sur toutes les autres églises ou chapelles : elle vous est assignée par l'autorité qui représente l'autorité de Dieu même : le catéchisme vous enseigne que vous entendez sa voix, dans celle de votre pasteur : en participant aux œuvres paroissiales et à la beauté du culte, vous plantez et vous semez avec Paul et Apollon, et vous êtes les témoins oculaires de l'accroissement que Dieu donne à votre travail.

L'ARCHEVÊQUE D'AIX.

## Une photographie de la chambre populaire

On lit dans le *Pionnier* :

“ On s'est beaucoup amusé avec le mot d'un juge qui, insistant pour que le silence se fit dans la cour, déclarait que le bruit était tel qu'il venait de décider deux procès sans les entendre. Le cas de ce magistrat légendaire ressemble quelque peu à celui de maints faiseurs de lois à Québec, et si le peuple savait combien de bills sont passés ou rejetés sans avoir été examinés, ni même lus par plusieurs des représentants, il en serait singulièrement édifié. A moins d'une réaction prochaine, le manque de sérieux finira par être le caractère dominant de notre Législature : c'est la crainte exprimée par les hommes bien intentionnés des deux côtés de la Chambre.

“ Même sur les questions les plus graves et qui portent sur nos intérêts vitaux, on voit les suffrages se donner avec la plus grande légèreté. Au lieu de consulter l'intérêt public et les dictées de la justice pour prendre une détermination, dans chaque cas, on vote par esprit de parti ou par pur sentiment de camaraderie.

“ Le comité des Bills Privés présente presque chaque jour un spectacle des plus disgracieux aux yeux des étrangers qui, venus de loin et à grands frais, s'y présentent pour soumettre leurs prétentions respectives.

“ Il arrive souvent que le comité qui, durant l'audition des parties, compte à peine les membres voulus pour former un quorum, voit tout à coup son nombre doublé au moment de la décision.

“ Des membres qui n'ont rien entendu de l'affaire, parce qu'ils n'ont pas pris la peine de se rendre à leur poste à l'heure de convocation, envahissent la salle à l'instant du vote. On va les racoler dans les couloirs ou ailleurs et leurs voix sont inscrites pour ou contre la mesure dont ils ignorent souvent le premier mot.

“ L'opinion de ceux qui ont réfléchi et délibéré en connaissance de cause est ainsi mise de côté par les survenants de la dernière minute.”

Il faut donc en venir à la conclusion que, pour un trop grand nombre de députés, leur serment d'office n'est qu'une formule banale.

### Les derniers moments de M. F. Faure

Cette mort a été chrétienne. Il paraît certain que M. Félix Faure, étant en pleine santé, avait plusieurs fois recommandé à sa femme et à sa fille de ne point le laisser mourir sans les secours de la religion.

De plus, dès qu'il se vit en péril de mort, M. Félix Faure se hâta de demander un prêtre. C'est ce qui est attesté par la note suivante, rédigée par le secrétaire-général de la Présidence de la République, M. Le Gall.

" Je lis ce soir dans le compte-rendu analytique officiel de la séance d'aujourd'hui de la Chambre, que le député Dejeante s'est exprimé en ces termes :

" Félix Faure était franc-maçon. Je suis surpris, qu'au moment de son décès, on ait songé, sans lui demander conseil, à faire venir un prêtre, et même par un procédé assez bizarre. "

" À la protestation que ces paroles ont provoquée de la part de M. Brindeau, mon devoir est d'ajouter la déclaration suivante :

" J'affirme, sur l'honneur, que, entre 7½ h. et 8 h., alors que M. le Président de la République avait sa pleine connaissance, que sa parole était encore libre et claire, il s'est adressé à moi, à deux reprises différentes, me demandant de faire appeler un prêtre. " (Signé) LE GALL "

Ces recommandations peuvent empêcher un malheur quand la mort vient à pas lents. Mais lorsqu'elle arrive comme un voleur, on meurt sans absolution, ou avec une absolution reçue après avoir perdu connaissance. Tel a été le sort de M. Faure.

Aussitôt averties de l'état de leur époux et de leur père, le premier soin de Mme et de Mlle Faure, fut d'envoyer Mlle de Gourlet chercher M. le curé de La Madeleine. Elle fut assez heureuse pour le rencontrer et le ramener avec elle. Malheureusement, il arriva ce qui n'arrive que trop souvent : à l'arrivée du prêtre, l'entourage se prit à dire : Prenez garde ! il y a amélioration. N'émotionnez pas le malade.

M. le curé dut se retirer.

Puis, quand le malade eut perdu connaissance, on envoya à la poursuite du premier prêtre venu. Il s'en trouva un tout près de l'Élysée, M. l'abbé Renaud. Le ministre de Dieu ne put donner qu'une absolution vaille que vaille.

Quelle folie d'exposer son éternité pour l'honneur d'être le président de son pays, ministre, et tout ce que vous voudrez !

A ce prix-là, nous ne voudrions pas de tous les royaumes du monde.

### Sœurs Franciscaines

La Communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, vient de faire une perte bien sensible dans la personne de la Révérende Mère Marie de St-Michel, décédée le 17 courant, à l'âge de 36 ans.

La Mère Marie de St-Michel était née à Vannes en Bretagne. Elle avait été envoyée au Canada il y a 4 ans, et après avoir été directrice du Pensionnat des Sœurs Franciscaines à Sainte-Anne de Beaupré, elle était venue demeurer à Québec, où elle remplissait les fonctions d'Econome.

Elle a été inhumée dans le Cimetière de la Communauté, à côté de l'église du T. S. Sacrement, où reposent déjà deux de ses compatriotes, toutes deux Bretonnes comme elle.

Que Dieu accorde le repos éternel à ces trois vaillantes enfants de ce beau pays de Bretagne, d'où sont partis tant de nos ancêtres et qui est resté si cher aux cœurs canadiens.

### Le R. P. Vieira, S. J.

Ce religieux jouissait d'un grand crédit auprès de Jean IV, roi de Portugal, dont il fut en fait le premier ministre pendant bon nombre d'années. Sa devise, qu'il est opportun de rappeler, était la suivante : " Je sers mon pays, je ne le fais pas servir à mon intérêt. "

On lui demanda un jour son appui auprès du roi pour une affaire importante et, comme prix de ses services, on lui offrait, dans une bourse de velours, 6,000 pièces d'or. Le visage de Vieira se rembrunit soudain, et il répondit sèchement : " J'accueille la demande ; votre maître peut compter sur moi. Quant aux pièces d'or, je l'en remercie, et pour lui témoigner ma reconnaissance, je vous laisse paisiblement descendre l'escalier, au lieu de vous faire passer par la fenêtre, comme le mériterait votre proposition insolente. "

Les hommes d'Etat de nos jours ne sont pas tous aussi austères malheureusement.

Comme le roi, pour le récompenser, lui avait offert la mitre et le pallium, le R. P. Vieira lui répondit : " Sire, dans tout son royaume, Votre Majesté n'a pas assez de mitres pour me faire renoncer à ma pauvre soutane de Jésuite. "

### La prédication et le Bossu

C'était dans une grande église ; une foule nombreuse et recueillie suivait la parole sainte qui tombait du haut de la chaire. Le prédicateur avait pris comme texte de son sermon une parole tirée des Saintes Écritures : " Deus bene omnia fecit, " Dieu a bien fait toutes choses. Son éloquence nette et précise subjuguait les esprits et les cœurs.

Seul dans l'assemblée, un jeune homme... un bossu, semblait accueillir les paroles du prédicateur avec incrédulité : son sourire moqueur s'accroissait et faisait deviner l'étrange différence qui existait entre ses pensées et celles de ceux qui l'entouraient.

Le sermon fini, la foule se retira, murmurant de discrètes paroles élogieuses : le bossu resta et se dirigea vers la sacristie. Son but était de prouver à l'orateur que tout son discours avait été faux, et ainsi le mettre dans une situation fâcheuse en le forçant à faire certaines restrictions.

Le prédicateur, habitué à ce qu'on le demandât souvent après ses sermons, ne s'étonna pas de la démarche du jeune homme.

" Monsieur, dit le bossu, je regrette de vous déranger, mais je suis poussé par la voix de ma conscience ; il faut que je vous demande une explication. — Parlez, dit le prédicateur avec bonté, je vous écoute.

— Monsieur, continua le bossu, vous vous êtes trompé dans votre sermon ; vous avez déclaré que Dieu a bien fait toutes choses, or, je viens vous prouver votre erreur, car je suis une preuve vivante du contraire.

— Que voulez-vous dire, répondit l'orateur, prouvez-moi ce que vous avancez.

— Regardez-moi, Monsieur, non de face, mais de côté, et voyez la proéminence qui arrondit mon épine dorsale.

Et complaisamment, le bossu se tourna et se retourna, montrant au prêtre une volumineuse bosse. "

Ce dernier lui dit pour conclure cet entretien singulier : Monsieur, une fois de plus je vous prouverai la vérité du texte sacré : " Deus bene omnia fecit, " oui Dieu fait bien toutes choses, et vous êtes très bien fait pour un bossu.

L'histoire ajoute qu'après la réplique du spirituel orateur, le bossu ne trouva plus d'objections à faire, il se retira presque flatté de ce compliment peu banal.

L. G.



### Double exécution à Sainte-Scholastique

La justice humaine a suivi son cours jusqu'au bout, et les deux complices, Cordéllia Viau et Samuel Parslow, ont subi le 10 mars dernier la peine de mort à laquelle ils avaient été condamnés.

Bien qu'une exécution capitale soit chose toujours pénible et humiliante, les assassins sont encore moins à plaindre que la victime. Ils comparaissent devant Dieu après avoir eu tout le temps nécessaire pour se préparer et assurer le salut de leur âme; tandis que la victime a été lancée dans l'éternité peut-être sans avoir eu le temps de faire un acte de contrition. C'est donc la victime qui est le plus à plaindre dans ces drames tragiques.

Puisse cette double exécution produire un effet salutaire, arrêter la marée montante de la criminalité, en faisant comprendre que les complots les mieux ourdis échappent rarement à la justice humaine, et que la Providence veille sur la vie du prochain !

### Bibliographie

*Au delà du tombeau*, par le R. S. J. HAMON, S. J., Supérieur de la résidence de Québec, 1899. In-12, pp. 1x-327. Paris, ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon. Prix : 60 cents. En vente chez CHAPERON & GARNEAU, libraires, Québec.

Nous dirons un mot de cet ouvrage aussitôt que nous aurons eu le loisir de le parcourir.

### Calendrier

26	DIM.	vl	} Des Rameaux. A-p. et Int. sans <i>Gloria Patri</i> . Bénédic. des Rameaux qu'on tient à la main pendant la Pass. et l'Évang. <i>Kyr.</i> [du Car. Vép. de ce dim. sans suffr.]
27	Lundi	vl	
28	Mardi	vl	} De la féric.
29	Mercre.	vl	
30	Jeud.	b	Jeu <i>di-Saint</i> . <i>Kyr.</i> 2 ton Communion du Clergé. Reposoir.
31	Vend.	n	Vend <i>redi-Saint</i> . (Fête légale).
1	Samedi	b	Sam <i>edi-Saint</i> . Sit-an. double <i>s</i> . <i>Kyr.</i> 2 cl.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au Château-Richer, le 27; au couvent de St-Roch, le 28; au Reposoir, le 29; au couvent de St-Ferdinand, le 1er avril.

Directeur : l'abbé D. GOSSELIN. Cap Sants, Portneuf.